

Procès-verbal

Session d'ajournement du conseil de la ville de Macamic tenue le 27 juin 2005, à laquelle étaient présents le maire, Daniel Rancourt, les conseillères et les conseillers suivants : Claude Morin, Denise Dubois, Dianne Duchesne, Rock Morin et Éric Poiré. Était également présent le directeur général et secrétaire-trésorier, Denis Bédard.

Absents : Louis Dessureault, Yvan Verville et Rolande Cloutier-Rossignol.

1. Ouverture de la session par le maire, Daniel Rancourt.

2005-06-101

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Dianne Duchesne, appuyé par le conseiller Éric Poiré et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu par le maire, Daniel Rancourt, tout en gardant les questions diverses ouvertes.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Approbation des comptes à payer :
 - a) Chèques spéciaux émis en vertu du règlement No 97-449 sur la délégation de pouvoirs :
 - Au montant de 78 160,89 \$;
 - b) Liste préliminaire à l'émission des chèques :
 - Au montant de 20 714,75 \$;
4. Période de questions;
5. Contrat de forage du puits;
6. Carte de crédit Visa-Affaires;
7. Formation d'un comité d'analyse du projet « Fortin – Les Berges »;
8. Rapport des comités;
9. Questions diverses:
 - a) Centre récréatif ;
 - b) Taxes d'essence ;
10. Information du directeur général;
11. Période de questions;
12. Levée de la séance.

En conséquence, les résolutions suivantes sont conformes à l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité.

Les points 8, 9a), 9b) et 10 n'ont été que discutés aucune décision ne s'y rattache.

2005-06-102

3. APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par le conseiller Éric Poiré et résolu :

QUE: Les items suivants soient acceptés :

a) Chèques spéciaux émis en vertu du règlement No 97-449 sur la délégation de pouvoirs :

- Au montant de 78 160,89 \$;

b) Liste préliminaire à l'émission des chèques :

- Au montant de 20 714,75 \$;

Adoptée à l'unanimité.

4. **Période de questions**

Le contribuable, Michel Plourde s'informe sur les transitions du chemin au Rang 2.

2005-06-103

5. **CONTRAT DE FORAGE DE PUIT**

Soumission reçue:

Les Puits Aubin 26 743,32 \$ (taxes incluses)

Il est proposé le conseiller Claude Morin, appuyé par la conseillère Dianne Duchesne et résolu :

QUE : La Ville de Macamic octroie la première partie du contrat de forage de puits à l'usine de filtration à Les Puits Aubin au coût de 26 743,32 taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité.

2005-06-104

6. **CARTE DE CRÉDIT VISA-AFFAIRES**

Il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par le conseiller Éric Poiré et résolu :

QUE : La municipalité adhère au Service de cartes Affaires Visa Desjardins, que Joëlle Rancourt, Nicole Bouffard, Denis Bédard et Richard Michaud soient par la présente autorisés à signer la convention et les documents s'y rattachant.

QUE : La municipalité émet à Joëlle Rancourt, Nicole Bouffard, Denis Bédard et Richard Michaud une carte Visa Affaires à chacun.

Adoptée à l'unanimité.

2005-06-105

7. **FORMATION D'UN COMITÉ D'ANALYSE DU PROJET
« FORTIN – LES BERGES »**

Sur recommandation du directeur général, monsieur Denis Bédard :

Il est proposé par la conseillère Dianne Duchesne, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QU' : Un comité de travail et de recommandations au conseil municipal soit formé dans ce dossier;

QUE : Les personnes qui le composeront seront le maire, Daniel Rancourt, les conseillers Éric Poiré et Claude Morin, le président de la Corporation de développement, Yvon Gagné, son vice-président, Jean Ouellet et Nicole Bouffard, secrétaire-trésorière adjointe, madame Bouffard ayant également le droit de parole en tant que membre et secrétaire du comité.

Adoptée à l'unanimité.

11. **Période de question**

Aucune question

2005-06-106

12. **LEVÉE DE L=ASSEMBLÉE**

L=ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu de lever l'assemblée. Il est 20 h 35.

ADOPTÉ.

Denis Bédard
Directeur général et
secrétaire-trésorier

Daniel Rancourt
Maire